**OBJECTIF ET MANDAT**

Le Prix des Nations Unies pour le service public (UNPSA) récompense l'excellence dans la fonction publique aux niveaux local, régional et national. Il a été créé en 2003 après que l'Assemblée générale a adopté la résolution 57/277 qui a désigné le 23 juin comme Journée de la fonction publique. Ce prix vise à promouvoir et à soutenir les innovations dans la fonction publique.

En 2016, le Conseil économique et social (ECOSOC) a réaffirmé l’importance du programme « pour promouvoir et soutenir l’innovation et l’excellence dans les services publics au service du développement durable » dans le contexte du Programme de développement durable à l’horizon 2030.

Le programme UNPSA continue de se consacrer à la reconnaissance de la créativité et de l’innovation au sein des institutions publiques afin d’améliorer l’efficacité, la transparence et l’inclusion. Il vise à identifier des initiatives créatives, inspirantes et engagées à fournir des services publics de qualité pour garantir que personne ne soit laissé de côté.

**ÉLIGIBILITÉ**

L'UNPSA est ouvert à toutes les institutions publiques aux niveaux national, infranational et local de tous les États membres de l'ONU. Dans le cas de partenariats, la candidature doit inclure l'institution publique en charge de l’initiative. Le prix UNPSA est décerné à l'institution publique qui met en œuvre le projet, et non à un pays ou à une personne.

L'initiative doit avoir été mise en œuvre pendant au moins deux ans.

Afin d’éviter les conflits d’intérêts, l’initiative ne doit pas être mise en œuvre par le système des Nations Unies.

**CATÉGORIES**

Les initiatives soumises doivent être pertinentes pour l'une des catégories ci-dessous.

***Offrir des services inclusifs et équitables pour ne laisser personne de côté***

La fourniture de services publics inclusifs et équitables à tous est essentielle au bien-être de la population et est nécessaire pour promouvoir un développement inclusif et durable et accélérer la réalisation des ODD, notamment dans des domaines tels que l’éducation, la santé, les services publics et les services sociaux. L’innovation dans la conception et la prestation des services publics permet de développer des solutions qui répondent aux défis uniques auxquels sont confrontés différents groupes de la population et de garantir que personne ne soit laissé pour compte, un principe central du Programme de développement durable à l’horizon 2030.

Les soumissions dans cette catégorie doivent documenter des initiatives qui ont renforcé l’accès aux services publics pour les groupes les plus défavorisés de la population et les plus difficiles à atteindre, notamment grâce à de nouvelles approches de conception des services, à la concertation et à la collaboration avec les personnes, les communautés, la société civile et le secteur privé, à l’utilisation de la technologie et à des approches axées sur le « dernier kilomètre » dans la prestation de services.

***Services publics sensibles au genre***

Les services publics sensibles au genre sont essentiels pour promouvoir l’égalité et garantir que les besoins spécifiques des femmes et des filles soient pris en compte. Veiller à ce que les services publics soient sensibles au genre n’est pas seulement une question d’équité, mais est également essentiel pour parvenir à un développement durable et inclusif. En prenant en compte les défis spécifiques au genre dans des domaines tels que la santé, l’éducation, la sécurité et l’emploi, les services publics peuvent être améliorés pour mieux soutenir l’autonomisation des femmes et réduire les disparités entre les sexes. Une conception des services publics sensible au genre peut contribuer à prévenir la discrimination, à promouvoir l’égalité des chances et à permettre à chacun de participer pleinement à la société.

Les soumissions dans cette catégorie doivent documenter des initiatives qui ont apporté des changements positifs dans l'accès aux services publics pour les femmes et les filles, notamment en améliorant la qualité des services, ou ont créé de nouveaux services qui répondent aux défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes et les filles.

***Institutions publiques transparentes et responsables pour atteindre les ODD***

Promouvoir la transparence et la reddition de compte dans les institutions publiques est essentiel pour favoriser la confiance et garantir une gouvernance efficace. La transparence permet d’accéder aux informations sur la manière dont les ressources publiques sont utilisées et dont les décisions sont prises. La reddition de compte garantit que les institutions publiques fonctionnent conformément à la loi et que les gestionnaires sont tenus responsables de leurs actes. Elle fournit des mécanismes permettant aux citoyens et aux institutions de contrôle d’observer et d’analyser les décisions, les politiques et la prestation de services du gouvernement. Ensemble, ces principes contribuent à lutter contre la corruption, à améliorer les services publics et à soutenir un système démocratique dans lequel les institutions défendent les droits des citoyens et répondent à leurs besoins.

Les soumissions dans cette catégorie doivent documenter des initiatives qui ont renforcé la transparence et la reddition de compte des gouvernements à tous les niveaux en matière de prise de décision, d'élaboration de politiques ou de prestation de services publics, notamment par le biais de changements juridiques et réglementaires, de la création de mécanismes et d'arrangements institutionnels au sein du gouvernement et de l'administration publique, de processus administratifs améliorés et de collaboration avec des acteurs non étatiques.

***Participation et engagement du public pour une prise de décision inclusive***

La participation et l’engagement du public sont essentiels à une prise de décision inclusive, car ils garantissent que des voix et des points de vue divers soient entendus et pris en compte dans les processus d’élaboration des politiques publiques et de gouvernance. L’engagement du public favorise la transparence, renforce la confiance dans les institutions et permet aux individus de contribuer à l’élaboration des politiques qui les affectent. Lorsque le public est activement impliqué, les décideurs acquièrent une meilleure compréhension des besoins et des préoccupations des différentes communautés, ouvrant la voie à des résultats plus équitables et plus efficaces.

Les soumissions dans cette catégorie doivent documenter des initiatives qui ont renforcé l'engagement et la participation civique des citoyens (y compris des initiatives qui se concentrent sur des groupes spécifiques de la population), depuis les mécanismes de sollicitation de contributions et de commentaires des citoyens jusqu'aux plateformes de collaboration visant à la co-création de visions, stratégies, politiques, budgets et services publics, en passant par l'autonomisation sous ses diverses formes.

**CRITÈRES D'ÉVALUATION**

L'initiative doit présenter une idée innovante, une nouvelle politique, une nouvelle approche ou un mécanisme amélioré soutenant la mise en œuvre du Programme 2030. Il peut s'agir d'améliorer la prestation de services publics, de résoudre un problème d'intérêt public ou de renforcer les institutions publiques.

Les initiatives seront évaluées selon trois critères principaux : l'innovation, l'impact et l'adaptabilité.

***Innovation***

L’innovation est définie au sens large comme l’adoption de nouvelles approches pour résoudre des problèmes, l’exploration de méthodes alternatives, l’amélioration des systèmes existants et la prise de risques pour créer quelque chose d’original. Elle va au-delà des avancées technologiques et de l’utilisation des technologies numériques.

***Impact***

L’initiative devrait avoir un impact positif et catalyser le changement.

***Adaptabilité***

L’initiative doit être applicable et adaptable à d’autres contextes pour une éventuelle mise à l’échelle ou réplication.

**PRIX**

Les initiatives seront divisées en trois groupes : pays développés, pays en développement et pays les moins avancés.

Les initiatives les plus remarquables seront récompensées par des prix ou des mentions honorables. Entre 2015 et 2024, en moyenne 12 lauréats ont été récompensés à chaque cycle de l'UNPSA. Pour plus de détails sur les initiatives gagnantes dans le passé, veuillez visiter le Centre d'innovation de la fonction publique à l'adresse <https://publicadministration.un.org/unpsa/innovation-hub/>.

**ÉVALUATION**

Le processus d’évaluation se déroulera en plusieurs étapes, y compris le cycle final d’évaluation par des experts du Comité d’experts de l’administration publique des Nations Unies (CEPA), conformément aux principes de gouvernance efficace au service du développement durable[[1]](#footnote-2).

**VÉRIFICATION**

Toutes les initiatives considérées pour e prix feront l’objet d’un processus de vérification. Le programme continuera de travailler avec le système des coordonnateurs résidents et les agences spécialisées des Nations Unies pour la validation des finalistes.

**CONSENTEMENT**

Pour être prises en compte, les initiatives soumises doivent inclure le consentement autorisant l'équipe de l'UNPSA à utiliser les informations fournies dans le formulaire de soumission et à contacter les personnes et organisations concernées à des fins de validation. Les données relatives à l'institution et à l'initiative seront également incluses dans la base de données de l'UNPSA, qui sera rendue publique après la fin du cycle 2026 afin de faciliter l'échange d'informations et l'apprentissage entre pairs.

**LANGUES ACCEPTÉES POUR LES SOUMISSIONS**

Le programme UNPSA continue d'accepter les candidatures dans les six langues officielles de l'ONU. Toutefois, il est vivement recommandé aux candidats de postuler **en** **anglais et en français**, les langues de travail du Secrétariat.

Les candidatures présentées dans une langue autre que les six langues officielles ne seront pas acceptées. Pour les documents ou éléments justificatifs rédigés dans une langue non officielle, un bref résumé dans l'une des six langues officielles doit être fourni.

Bien que le programme s'efforce d'engager des évaluateurs maîtrisant les six langues officielles, des ressources limitées peuvent nécessiter l'utilisation d'outils de traduction automatique pour l'évaluation.

**DISQUALIFICATION ET RÉVOCATION**

Les motifs de disqualification et de révocation comprennent :

* Le non-respect des règles de soumission des candidatures
* Tout conflit d’intérêt et non-respect du processus par les personnes concernées
* La présentation d'informations trompeuses et fausses ou l’incapacité à fournir une documentation et des pièces justificatives suffisantes
* Un comportement contraire à l’éthique, y compris des pressions indues sur toute personne impliquée dans le processus d’évaluation et de sélection

Le prix UNPSA est décerné à l'institution publique qui met en œuvre le projet, et non à un pays ou à une personne. Les prix ne seront décernés qu'aux institutions publiques qui ont conceptualisé et mis en œuvre les initiatives proposées. Les agences de mise en œuvre travaillant sur une base de conseil ne sont pas éligibles au prix, mais les partenariats public-privé peuvent être reconnus.

**COMMENT POSTULER**

Une candidature en ligne est requise. Toutes les institutions publiques aux niveaux national, infranational et local sont encouragées à postuler.

Documents requis :

1. Formulaire de soumission
2. Articles de presse, reportages, études de cas ou rapports tels que rapport d'audit ou d'évaluation qui confirment la validité de l'initiative (au plus 2 documents)

Documents optionnels (maximum 3) :

Informations complémentaires telles que vidéos, supports de sensibilisation, documents de projet, etc.

**Annexe I : Questions à remplir par les initiatives candidates**

**A. Questions générales**

1. **Description de l’initiative**

Veuillez décrire brièvement l'initiative, le problème ou le défi qu'elle vise à résoudre et préciser ses objectifs (200 mots maximum)

1. **Alignement avec le Programme de développement durable à l’horizon 2030**

Veuillez identifier les Objectifs de développement durables auxquels l’initiative contribue (indiquer jusqu’à 3 ODD).

1. **Pertinence**
2. Veuillez expliquer comment l’initiative a permis de remédier à une lacune importante en matière de gouvernance, d’administration publique ou de service public dans le contexte du pays ou de la région (200 mots maximum)
3. Veuillez décrire quels sont les groupes cibles, et expliquer comment l'initiative a amélioré les résultats pour ces groupes cibles. (200 mots maximum)
4. **Innovation**
5. L’initiative introduit-elle une nouvelle idée, un nouveau concept ou une nouvelle approche dans le domaine concerné, conduisant potentiellement à un changement transformateur ? (100 mots maximum)
6. Veuillez décrire, le cas échéant, comment l’initiative s’est inspirée d’initiatives réussies dans d’autres régions, pays et localités. (100 mots maximum)
7. **Conception et mise en œuvre**
8. Veuillez décrire comment l'initiative a été mise en œuvre, y compris les principales étapes et leur chronologie (300 mots maximum)
9. L'innovation suppose souvent la prise de risques; sa mise en œuvre peut requérir d'expérimenter et peut rencontrer des obstacles de nature politique, technique ou institutionnelle. Veuillez expliquer clairement les obstacles rencontrés et comment ils ont été surmontés. (200 mots maximum)
10. **Structure institutionnelle**

Veuillez décrire comment l'initiative s'inscrit dans son environnement institutionnel national ou local (par exemple, comment interagit-elle avec les agences gouvernementales concernées et d’autres acteurs pertinents. (200 mots maximum)

1. **Ressources**
2. Quelles ressources spécifiques (financières, humaines ou autres) ont été utilisées pour mettre en œuvre l'initiative ? (300 mots maximum)
3. **Engagement des parties prenantes**

L'Agenda 2030 pour le développement durable met l'accent sur la collaboration, l'engagement, les partenariats et l'inclusion. Veuillez décrire les parties prenantes qui ont participé à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'initiative et comment cet engagement s'est déroulé. (200 mots maximum)

1. **Suivi**
2. Veuillez décrire le système mis en place pour suivre les résultats de l’initiative (100 mots maximum)
3. Quels sont les principaux indicateurs utilisés pour mesurer la performance et l’impact de l’initiative ? (100 mots maximum)
4. **Évaluation**
5. L’initiative a-t-elle été formellement évaluée en interne ou en externe ? Si oui, Comment a-t-elle été évaluée et par qui ? (100 mots maximum)
6. Quelles ont été les principales conclusions de l'évaluation (par exemple, en termes de l'adéquation des ressources mobilisées, de la qualité de la mise en œuvre et des défis rencontrés, des principaux résultats, de la durabilité de l'initiative, et de ses impacts) et comment ces informations ont-elles été utilisées pour éclairer la mise en œuvre de l'initiative ? (200 mots maximum)
7. **Adaptabilité et durabilité**
8. A votre connaissance, l'initiative a-t-elle été transférée ou adaptée à d'autres contextes (par exemple d'autres villes, pays ou régions) ? Si oui, veuillez détailler (100 mots maximum)
9. Veuillez expliquer ce qui rend l’initiative durable dans le temps, notamment sur le plan financier et institutionnel (100 mots maximum)
10. **Leçons tirées de la mise en œuvre**

Veuillez décrire les principaux enseignements tirés à ce jour, et la manière dont elles ont été utilisées pour améliorer l’initiative. (200 mots maximum)

**B. Questions spécifiques**

**Catégorie « Fournir des services inclusifs et équitables pour ne laisser personne de côté »**

1. Comment les groupes cibles de l’initiative ont-ils été identifiés et quels services ont été développés pour répondre à leurs besoins spécifiques ? (200 mots maximum)
2. Comment l'initiative garantit-elle que les services sont accessibles et abordables pour les groupes cibles ? (100 mots maximum)
3. Le cas échéant, comment les groupes cibles sont-ils impliqués dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'initiative ? (100 mots maximum)
4. Comment l'initiative a-t-elle renforcé l'accès aux services publics pour ses groupes cibles ? Veuillez décrire les résultats et les impacts de l'initiative. (200 mots maximum)

**Catégorie « services publics sensibles au genre »**

1. À quels besoins spécifiques des femmes et des filles cette initiative répond-elle ? Comment ces besoins ont-ils été identifiés, et de quelle manière l’initiative y répond-elle ? (200 mots maximum)
2. Comment l’initiative a-t-elle contribué à améliorer l’égalité entre les sexes et à promouvoir la condition féminine ? Veuillez décrire les résultats et les impacts de l’initiative (200 mots maximum)

**Catégorie « institutions publiques transparentes et responsables pour atteindre les ODD »**

1. Quels canaux, mécanismes et outils spécifiques (légaux, réglementaires, institutionnels, liés aux processus, etc.) ont été utilisés pour améliorer la transparence et la reddition de comptes ? (200 mots maximum)
2. Comment l'initiative a-t-elle amélioré la transparence et la responsabilité ? Veuillez décrire les résultats et les impacts de l'initiative. (200 mots maximum)

**Catégorie « participation et engagement du public pour une prise de décision inclusive »**

1. Veuillez expliquer quels groupes de la population l'initiative cherchait à mobiliser, comment ils ont été identifiés et comment ils ont été engagés (200 mots maximum)
2. Comment l'initiative rend-elle la participation accessible à tous les groupes cibles ? (par exemple, en utilisant des méthodes numériques et hybrides) (100 mots maximum)
3. Comment les produits de la participation publique sont-ils utilisés dans la prise de décision ? Veuillez donner des exemples concrets. (100 mots maximum)
4. Comment cette initiative a-t-elle amélioré la participation et l'engagement ? Veuillez décrire les résultats et les impacts de l'initiative. (200 mots maximum)

**1. Description of the initiative**

Please briefly describe the initiative, the issue it aims to address and specify its objectives (200 words maximum)

**2. Alignment with the 2030 Agenda**

Please specify which SDGs and target(s) the initiative supports (indicate up to 3 SDGs and up to 5 targets).

**3. Relevance**

3.a Please explain how the initiative has addressed a significant shortfall in governance, public administration or public service within the context of your country or region. (200 words maximum)

3.b Please describe who the target group(s) are, and briefly explain how the initiative improves outcomes for these target groups. (200 words maximum)

**4. Innovation**

4.a Did the initiative introduce a new idea, concept, or approach that had not been tried before, and does it potentially lead to transformative change? Please explain. (100 words maximum)

4.b Please describe, if relevant, how the initiative drew inspiration from successful initiatives in other regions, countries and localities. (100 words maximum)

**5. Design and implementation**

5.a Please describe how the initiative was implemented, including key steps and the chronology. (300 words maximum)

5.b Innovation often involves taking risks, and its implementation may require experimentation and face obstacles of a political, technical or institutional nature. Please explain whether the initiative faced obstacles and how those were overcome. (200 words maximum)

**6. Institutional setup**

Please describe how the initiative is situated in the relevant institutional landscape (for example, how it interacts with relevant government agencies and other actors). (200 words maximum)

**7. Resources**

Please describe the resources (i.e. financial, human or others) that were used to implement the initiative. (300 words maximum)

**8. Stakeholder engagement**

The 2030 Agenda for Sustainable Development puts emphasis on collaboration, engagement, partnerships, and inclusion. Please describe which stakeholders were engaged in designing, implementing and evaluating the initiative and how this engagement took place. (200 words maximum)

**9. Monitoring**

9.a Please describe the monitoring system that was put in place to track the results of the initiative. (100 words maximum)

9.b What are the main metrics or indicators used to measure the performance and impact of the initiative? (100 words maximum)

**10. Evaluation**

10.a Has the initiative been formally evaluated internally or externally? If so, how was it evaluated and by whom? (100 words maximum)

10.b What were the main findings of the evaluation (e.g. adequacy of resources mobilized for the initiative, quality of implementation and challenges faced, main outcomes, sustainability of the initiative, impacts) and how was this information used to modify the initiative’s implementation? (200 words maximum)

**11. Adaptability and sustainability**

11.a To your knowledge, has the initiative been transferred or adapted to other contexts (e.g., other cities, countries or regions) If so, please provide details. (100 words maximum)

11.b Please explain what makes the initiative sustainable over time, including in financial and institutional terms. (100 words maximum)

**12. Lessons learned**

Please describe the key lessons learned, and how your organization plans to improve the initiative. (200 words maximum)

[*Category-specific questions*]

**Category: Delivering inclusive and equitable services to leave no one behind**

C.1.1 How were the target groups for this initiative identified, and what services were developed to respond to their specific needs? (200 words maximum)

C.1.2 How does the initiative ensure that the services are accessible and affordable to the target groups? (100 words maximum)

C.1.3 If applicable, how are the target groups engaged in the design, implementation and monitoring of the initiative? (100 words maximum)

C.1.4 How has the initiative strengthened access to public services for its target groups? Please describe the results and impacts of the initiative. (200 words maximum)

**Category: Gender-responsive public services**

C.2.1 What specific needs of women and girls does this initiative address? How were those needs identified, and how are they addressed? (200 words maximum)

C.2.2 How has this initiative contributed to improving gender equality and women’s empowerment? Please describe the results and impacts of the initiative. (200 words maximum)

**Category: Transparent and accountable public institutions to achieve the SDGs**

C.3.1 What specific channels, mechanisms and tools (legal, regulatory, institutional, process-related, etc.) were used to enhance transparency and accountability? (200 words maximum)

C.3.2 How has the initiative improved transparency and accountability? Please describe the results and impacts of the initiative. (200 words maximum)

**Category: Participation and public engagement for inclusive decision-making**

C.4.1 Please explain which groups of the population the initiative sought to engage, how those were identified, and how they were reached. (200 words maximum)

C.4.2 How does the initiative makes participation accessible to all its target groups? (for example, by using digital and hybrid methods) (100 words maximum)

C.4.3 How are the inputs from public participation used in decision-making? Please provide concrete examples. (100 words maximum)

C.4.4 How has this initiative enhanced participation and engagement? Please describe the results and impacts of the initiative. (200 words maximum)

1. Principes de gouvernance efficace au service du développement durable, <https://publicadministration.desa.un.org/sites/default/files/old-site/Images/CEPA/Principles_of_effective_governance_french.pdf> [↑](#footnote-ref-2)